

Les conducteurs bénévoles

JUVIGNY-LES-VALLÉES

Juvigny-le-Tertre

Claude et Colette GANNE

500 route de l'Asselinaie - Tél. 02 33 59 12 89

Isy MARTIN

Impasse de la Cerisaie - Tél. 02 50 26 07 57

Chérencé-le-Roussel

Judith PUGLIESE

2170 route de Bellefontaine - Tél. 06 21 08 11 96

La Bazoge

Michel GARNIER

4689 route de St-Hilaire - Tél. 02 33 59 35 43
06 40 06 40 95

REFFUVEILLE

Jean-Pierre et Isabelle DE LAUNAY

Impasse du Bois Ambroise - Tél. 06 61 74 09 17

Nelly JAMMES

3 impasse Le Hamel - Tél. 06 02 25 83 75
02 33 48 99 94

► Présidente de l'ACF :
Maryvonne FRANÇOIS - Tél. 02 33 68 37 93

► Coordonnatrice locale :
Isabelle DE LAUNAY - Tél. 06 61 74 09 17
Reffuveille

► Solidarité transport, un partenariat
entre la MSA et l'Association culturelle
et familiale de Juvigny-le-Tertre.

N'hésitez pas à contacter
la coordination départementale
Solidarité transport

Tél. 06 68 14 95 59

solidarite-transport.manche@familles rurales.org



vous accompagner

Solidarité transport

Juvigny-les-Vallées
et communes alentour



MSA Côtes Normandes - Service Communication - © photos : MSA CN - 2019

Solidarité transport

La MSA et l'Association culturelle et familiale de Juvigny-le-Tertre proposent un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans solution de transport, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association, quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

Où ?

Dans un rayon géographique limité.

Voir carte ci-contre.

Quelle sera votre participation ?

- L'adhésion annuelle à l'association.
- Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

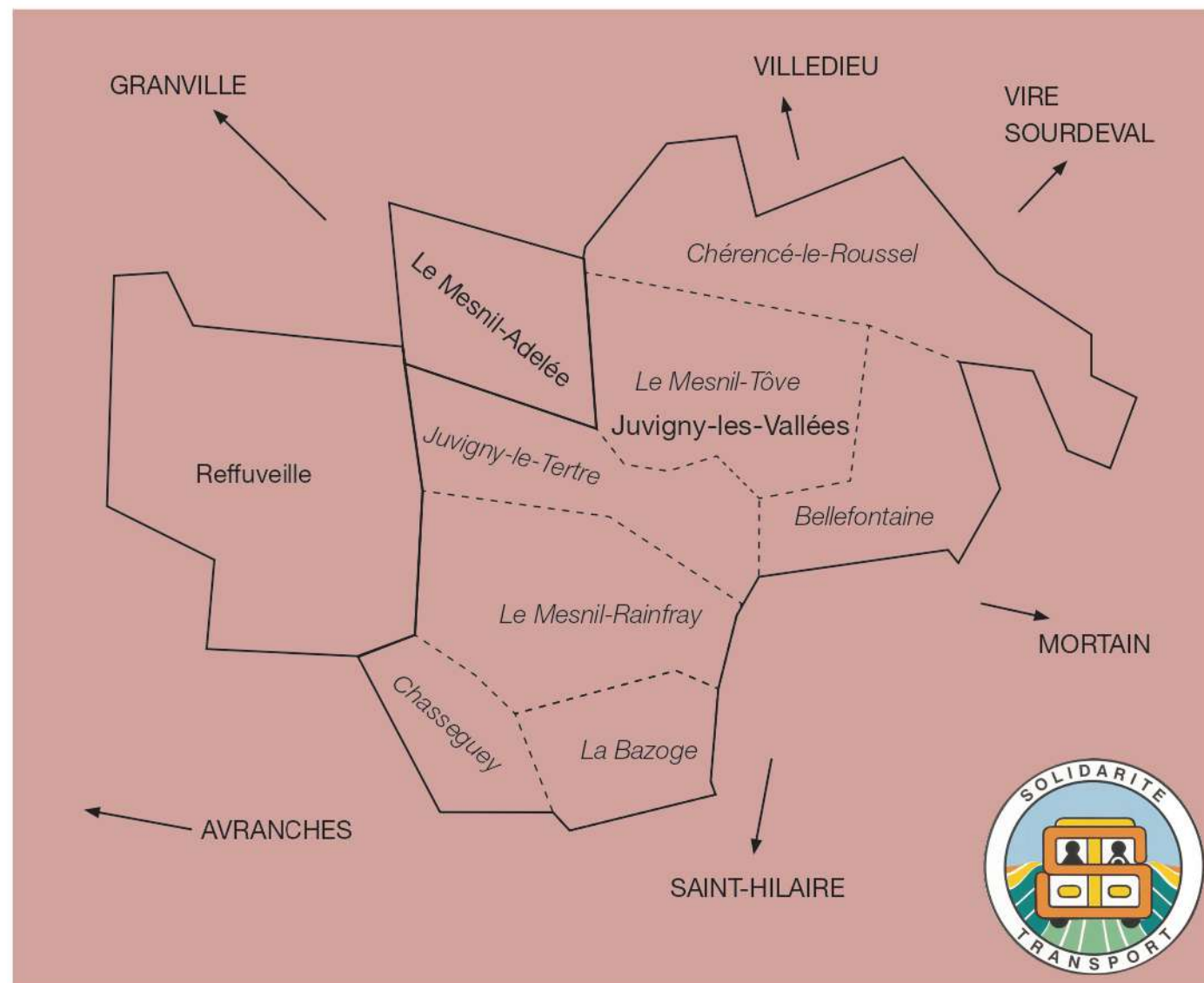
A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile figurant sur ce document.

Prendre contact avec lui 48 heures avant le déplacement.

Zone géographique desservie

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur l'une des communes ci-dessous :



Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée

par les villes de : ■ Avranches ■ St-Hilaire-du-Harcouët ■ Mortain
■ Sourdeval ■ Vire ■ Villedieu ■ Granville